

# Conditions générales

Relatives aux séjours à la Maison de l'Eau et de la Rivière



## DESIGNATION D'UN RESPONSABLE DU SEJOUR

Lors de chaque inscription, le client désigne nommément le responsable du groupe pour l'ensemble du séjour.

## INSCRIPTION

Après réception du devis émis par le SYCOPARC, le responsable du groupe retourne le talon de confirmation de séjour et le talon d'arrhes accompagné d'un chèque d'arrhes de 30% du montant du séjour à l'ordre du Trésor Public, au plus tard 1 mois avant le début du séjour.

L'inscription n'est ferme et définitive qu'à réception des documents cités ci-dessus.

La confirmation du devis, entraîne l'acceptation totale des éléments constitutifs du séjour : hébergement collectif (nombre de nuitées), restauration (nombre de repas), nombre et contenu des animations et activités, nombre de participants, dates, horaires...

## ANNULATION :

- en cas d'annulation totale du séjour **plus** de 15 jours avant le début du séjour, le montant total des arrhes est remboursé.
- en cas d'annulation totale du séjour **moins** de 15 jours avant le début du séjour, le montant des arrhes est conservé.
- sauf cas de force majeure (maladie ou accident), tout séjour écourté ou toute prestation abandonnée seront facturés en totalité.

En cas de force majeure, le Sycoparc gestionnaire de la Maison de l'Eau et de la Rivière se réserve la possibilité d'effectuer à tout moment les modifications nécessaires au bon déroulement du séjour. En cas d'annulation du séjour à l'initiative de la Maison de l'Eau et de la Rivière, les participants seront intégralement remboursés à l'exclusion de toute autre indemnité.

## MODE DE REGLEMENT

Le règlement du solde se fait par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Trésor Public au début du séjour.

Les paiements (arrhes et solde) donnent lieu à délivrance d'un reçu.

## **ANIMATION**

Tous les animateurs possèdent une double compétence : ils sont à la fois qualifiés en sciences de la nature et/ou en sciences de l'éducation. Ils sont titulaires notamment des diplômes requis par la législation en matière d'animation et d'encadrement de jeunes.

## **ENCADREMENT**

Le responsable du groupe organisera l'encadrement nécessaire en fonction du nombre et de l'âge des mineurs, notamment pour les aspects de gestion de la vie quotidienne.

Nous vous rappelons qu'une personne désignée assistant sanitaire, accompagnant le groupe, est obligatoire pour toute sortie scolaire avec nuitée.

## **NOURRITURE**

Pour l'organisation des séjours, le responsable du groupe communiquera, dès l'inscription, au Sycoparc gestionnaires de la Maison de l'Eau et de la Rivière, les renseignements nécessaires relatifs à l'alimentation des mineurs : régimes particuliers (sans sel, végétarien ...), allergies

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

**Équipement** : Prévoir une tenue adéquate pour les sorties de terrain (vêtements de pluie, bottes, etc...). Les enfants doivent apporter une paire de chaussons pour les activités d'intérieur.

**Pour les groupes prenant les repas à l'auberge,**

**Petit déjeuner : 7 h 45 – 8 h 45**

**Déjeuner : 12 h 00 – 13 h 00**

**Dîner : 18 h 30 – 19 h 30**

### **Important :**

- Les enfants sont invités après les repas à donner un coup de main au service pour desservir et nettoyer les tables

**Pour les groupes ne prenant pas le repas à l'auberge :** Pensez, pour les pique-nique et les goûters, à limiter les déchets : gâteaux à emballage collectif plutôt qu'individuel, fruits, pain ...

## **AGREMENTS**

- Education Nationale : n° 2000/23/IA67

- Jeunesse et Sport : n° 067148096

- Assurance Responsabilité civile du Sycoparc : GAN Assurances – police n° A06778  
020172/061323553

# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

POUR UN SEJOUR A LA MAISON DE L'EAU  
ET DE LA RIVIERE

## Maison de l'Eau et de la Rivière

Route du Donnerbach  
67 290 FROHMUHL  
Tél : 03 88 01 58 98  
Fax : 03 88 01 5854  
Mél : [maisonauriviere@parc-vosges-nord.fr](mailto:maisonauriviere@parc-vosges-nord.fr)

Agrément Jeunesse et Sports : 067148096  
Agrément Education nationale : 2000/23/IA67  
<http://www.parc-vosges-nord.fr>  
<http://www.biosphere-vosges-pfaelzerwald.org>

## HEBERGEMENT

Hébergement collectif dans 4 duplex :  
Ecrevisse: 8 places  
Lynx : 8 places  
Hibou Grand Duc : 9 places  
Azuré du serpolet : 6 places

Personnes chacun (3 et 5 personnes par niveau).

Les draps, taies d'oreillers et couvertures ne sont pas fournis.

## TRANSPORTS

Il est possible de se rendre à la Maison de l'Eau et de la Rivière en train par la ligne Sarreguemines – Strasbourg et sortir à Tieffenbach-Struth. La Maison de l'Eau et de la Rivière peut être rejointe à pied, le transport des bagages sera alors assuré en véhicule.

Renseignement sur les horaires de train <http://www.ter-sncf.com/>

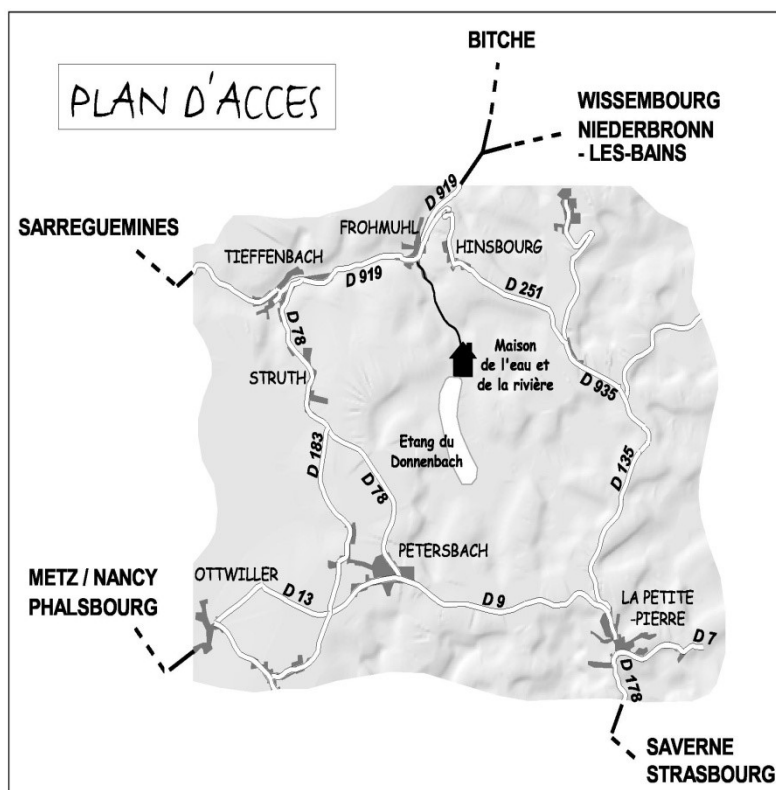
## TELEPHONE

Les réseaux de téléphonie mobile ne passent pas à la Maison de l'Eau et de la Rivière.  
Un téléphone est à votre disposition, vous pouvez être joint au 03 88 01 58 98.

## ANIMATIONS

Les thèmes proposés à la Maison de l'Eau et de la Rivière concernent principalement : l'eau en tant que milieu (rivière, étang, écosystèmes, la faune et la flore de ces milieux...), l'eau en tant qu'usage (eau domestique, cycle de l'eau, traitements, pollution, économie d'eau...), la forêt, l'énergie et la Haute Qualité Environnementale, le paysage, la géologie, la pêche.  
D'autres thèmes peuvent être développés à votre demande.

Vous avez également la possibilité d'assurer vous-même l'animation de votre groupe avec les outils disponibles à la Maison de l'Eau et de la Rivière mis à votre disposition (liste disponible et présentation des outils sur demande).



# Cohérence

**L'OBJECTIF DE LA MAISON DE L'EAU ET DE LA RIVIERE EST D'AVOIR LE MOINS D'IMPACT POSSIBLE SUR L'ENVIRONNEMENT.**

*Notre souci est d'être cohérent entre ce que nous expliquons à nos visiteurs et ce que nous faisons au quotidien. Cependant, nous ne sommes pas encore parfaits !  
Alors, aidez-nous lors de votre séjour chez nous.*

## **Ce que nous faisons déjà**

**Construction :** La maison est construite avec beaucoup de bois (structure, bardage, planchers, plafonds, cloisons).

Elle est isolée avec de la fibre de cellulose (papier recyclé).

Les peintures et les lasures sont biologiques (sans solvants).

Les linoléums sont de vrais lino en lin (végétal).

Nous Utilisons des produits d'entretien entièrement biodégradables

**Eau :** les chasses d'eau des toilettes sont alimentées par de l'eau de pluie récupérée.

**Energie :** 3 sources d'énergie (bois, gaz, solaire) sont utilisées dont 2 sont renouvelables.

**Eclairage intérieur :** le bâtiment a été construit pour laisser passer un maximum de lumière naturelle et de chaleur. Les ampoules sont basse consommation.

**Eclairage extérieur :** il est réglé en fonction de la luminosité et se met en route lorsque la lumière du jour diminue.

**Transport :** il est proposé aux classes qui le peuvent, de venir en train. Nous assurons le transport des bagages de la gare à la Maison de l'Eau et de la Rivière pendant que les groupes empruntent le sentier pour se rendre à pied au Donnerbach.

**Déchets :** les déchets sont triés et récupérés.

**Administration :** le papier et les cartouches d'imprimante sont recyclés. Un point de collecte des piles se trouve à l'accueil.

## **Ce que vous pouvez faire lors de votre séjour chez nous (et plus tard aussi ...)**

N'allumez la lumière que si c'est nécessaire et pensez à l'éteindre après votre passage.

Ne laissez couler le robinet d'eau que si c'est nécessaire.

Chez nous, vous ne pouvez pas prendre de bain, il n'y a que des douches.

Aérez votre chambre, mais pas plus d'1/4 d'heure en hiver.

Ne gaspillez pas la nourriture.

Lors de vos sorties, admirez la faune et la flore sans la prélever ni la détruire.

Restez sur les sentiers balisés sans être trop bruyant.

## REPARTITION DES GROUPES DANS LES CHAMBRES

Afin de vous aider à préparer la répartition des groupes dans les chambres en fonction des âges, des affinités, du sexe, ..., vous trouverez ci-dessous la distribution des lits dans les duplex qui seront mis à votre disposition :

<b>Duplex Hibou Grand Duc</b>			
<b>Rez de chaussée</b>	Lit 1	Lit 2	Lit 3 et 4
<b>Etage</b>	Lit 4	Lit 6	Lit 8
	Lit 5	Lit 7	Lit 9
<b>Duplex Lynx</b>			
<b>Rez de chausée</b>	Lit 1	Lit 2	Lit 3 et 4
<b>Etage</b>	Lit 4	Lit 6	Lit 8
	Lit 5	Lit 7	
<b>Duplex Ecrevisse des torrents</b>			
<b>Rez de chaussée</b>	Lit 1	Lit 2	Lit 3 et 4
<b>Etage</b>	Lit 4	Lit 6	Lit 8
	Lit 5	Lit 7	
<b>Duplex Azuré du serpolet</b>			
<b>Etage</b>	Lit 1	Lit 2	
<b>Rez de chaussée</b>	Lit 3	Lit 5	
	Lit 4	Lit 6	

